



## Déjà deux bouquetins ibériques parrainés !

Il aura fallu moins d'une semaine pour que, grâce à la générosité des donateurs, deux femelles bouquetins puissent être parrainées pour être réintroduites dès septembre 2015, dans le Parc national des Pyrénées.

La mobilisation autour de la réintroduction du bouquetin ibérique est réelle et va au-delà du territoire du Parc national des Pyrénées.

Ainsi les parrains viennent à 40% de la région Midi-Pyrénées, à 20% de la région Aquitaine et à 40% du reste du monde voire de New York...

Des associations relayent le message tandis que des collectivités telles que la Commission syndicale de la vallée de Saint-Savin, s'engagent dans cette démarche.

Vous souhaitez participer à cette aventure humaine et scientifique et parrainer un bouquetin ibérique en réalisant un don?

Rien de plus simple : utilisez la plateforme de don sécurisée du Parc national des Pyrénées sur son site internet [www.parc-pyrenees.com](http://www.parc-pyrenees.com)

Votre don ouvre droit à une importante réduction fiscale : 66% en réduction de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Par exemple, un don de 100 € vous revient en réalité à 34 € et vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 €.

Vous recevrez un reçu fiscal à valoir sur l'année de référence.

En tant que parrain, vous serez invité personnellement au lâcher de votre filleul.

Contact Presse :

Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées

05 62 54 16 74 – 06 30 15 99 39

